

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 JUIN 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2021.71

***Nombre de membres :***

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	26	Pour :	26
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation :* 10 juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du conseil municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lylia CHALLAL, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** M. Alexis FRIGOUL pouvoir à M. Fabrice IGOUNET, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

**Absent(s) excusé(s) :** Mme Caroline ANDREU, Mme Nelly DENES, Mme Mireille OVADIA.

**Secrétaire de séance :** Mme ARMENGAUD.

**Objet de la délibération : ACTION SOCIALE ET EDUCATION : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**Exposé :**

Les dossiers de demande de subvention présentés par les associations FIELD ACTION, CLUB DES AINES, AGAPE étant complets, le Conseil municipal peut délibérer sur leur attribution.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1611-4 et L2311-7,  
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 10/05/21,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

### Décide

**Article unique** : d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

#### SOCIAL

- Field Action : 100 euros
- Club des Aînés : 900 euros

#### AFFAIRES SCOLAIRES

- AGAPE : 435 euros

Le Maire,

Gérard ANDRE

*Document signé électroniquement*

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20210617-17062021\_71-DE  
Reçu le 23/06/2021  
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard  
ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=  
0002 21310022500019,OU=MAI  
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=  
#0C144E545246522D323133313  
0303232359030303139,OU=MAIR  
IE D'AUCAMVILLE,LE SAINT AL  
BAN CEDEX,C=FR  
23/06/2021

Délibération n° 2021-71-Aucamville-Préfecture Attribution de subvent



AUCAMVILLE